



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

Sous-Comité Scientifique et Technique

62^{ème} session

(Vienne, 3 - 14 Février 2025)

Point – Débat général

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

**Madame la Présidente, Madame la directrice,
Mesdames et Messieurs les délégués,**

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la présidente Botezatu, pour votre engagement et vous assurer du soutien de ma délégation pour mener à bien les travaux de ce sous-comité. Mes remerciements vont également à la directrice du Bureau des Affaires spatiales de l'ONU, Mme Aarti Holla-Maini, ainsi qu'à ses équipes pour l'organisation de cette session.

Madame la Présidente,

La France, s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et de ses Etats-membres et souhaite ajouter les éléments qui suivent à titre national.

Je tiens, tout d'abord, à réitérer avec la plus grande fermeté notre condamnation de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et de ses conséquences déstabilisatrices sur les travaux de ce sous-comité.

Madame la Présidente,

Avec ses partenaires et tout au long de l'année 2024, la France a continué de faire progresser les technologies spatiales et les découvertes scientifiques.

Cela s'est traduit d'abord par notre pleine implication dans la poursuite de l'autonomie spatiale européenne. Ainsi, le succès du vol inaugural du lanceur Ariane 6 et le retour en vol de Vega-C sont les premiers jalons d'un accès souverain à l'espace retrouvé tout comme le démarrage du programme IRIS² dont la constellation offrira une connectivité sécurisée européenne à vocation mondiale.

Les avancées ont également été nombreuses dans le domaine scientifique spatial : je citerai l'analyseur SuperCam du rover Perseverance ou encore la mission ESA de défense planétaire HERA parmi de nombreux autres exemples.

Je pense également à la mission sino-française d'astrophysique SVOM et à l'instrument DORN, embarqué sur l'alunisseur chinois Chang'e 6.

Cette coopération internationale contribue notamment à la protection du climat grâce à des missions satellitaires d'observation de la Terre comme pour la mission franco-américaine SWOT dans le domaine de l'hydrologie ; ou encore la future mission franco-indienne Trishna d'étude de la surface terrestre dans le domaine thermique ; le satellite MicroCarb, de mesure de concentration atmosphérique en CO₂ ou la campagne Transat de ballons stratosphériques.

L'Observatoire Spatial pour le Climat (*Space Climate Observatory* ou SCO) poursuit son développement avec 50 signataires de la Charte et plus de 95 projets mis en œuvre dans le domaine de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de la biodiversité ou encore de l'adaptation urbaine.

Lancée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se tiendra en juin à Nice, l'initiative « Space4Océans » fournira des applications spatiales opérationnelles : climat et météorologie maritime, biodiversité marine, santé des océans, suivi des indicateurs océans, suivi du stockage/émissions carbone des océans.

Madame la Présidente,

Pour la France, le renforcement de la viabilité des activités spatiales est une composante clé de la préservation de l'environnement et une nécessité pour garantir le libre usage par tous de l'espace.

A ce titre, ma délégation salue la contribution du Président M. Umamaheswaran aux avancées du groupe de travail LTS.

La France souhaite qu'un rapport opérationnel, qui pose des jalons pour la poursuite de nos travaux, puisse être adopté avec les priorités suivantes :

- D'abord, la mise en œuvre des lignes directrices existantes adoptées en 2019.
- Ensuite, la coordination des systèmes existants et en développement de surveillance de l'espace (SSA) selon une approche pragmatique.
- Enfin, la prévention de la création de débris spatiaux, afin d'en diminuer la production.

Enfin, je dois rappeler que la France soutient la tenue d'une conférence Unispace IV en 2027, afin de créer une dynamique politique pour la mise en œuvre opérationnelle du Pacte de l'avenir tout en rappelant la centralité du CUPEEA. Nos travaux ont besoin d'une orientation qui donnera un nouvel élan aux activités spatiales pour les années à venir, notamment sur les thèmes que je mentionnais plus tôt, de la coordination du trafic spatial et de la prévention de la production de débris.

Je vous remercie./.